

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 28 juin 2022 à 17h45

Etaient présents

SOCIETE	NOM	PRENOM
1TERRAIN	BOYER	Frédéric
ACP IMMO	KREMBSER	Cindy
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	RENOULIN	Claire
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	TAVIAN	David
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel
COOP DE CONSTRUCTION	KERSUZAN	Vincent
CRLC	LEFEVRE	Stéphane
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIEVRE	Philippe
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann
LATITUDE ARCHITECTES	VITEL	Marc
MEIGNAN ENGASSER PERAUD ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann
SECIB	COUTANCE	Eric

Etaient absents excusés

a/LTA	LE CHAPELAIN	Gwenaël
ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas
BELLAY ELECTRICITE	PAULUS	Patrick
CCL CONSTRUCTION	GOMELET	Olivier
ESPACIL ACCESSION	MAHIEU	Frédéric
ESPACIL HABITAT	TANVET	Dominique
LEGENDRE CONSTRUCTION	MARSEAULT	Florian
ORDRE DES ARCHITECTES	GICQUEL	Gwénola
PRISMALU	PICHON	Ronan
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann
SETUR	CARFANTAN	Gwénaëlle
SNPR	CADIC	Ronan

Etaient absents non excusés

ARCH'IMMOBILIER	ARROUET	Anthony
ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas
AVIZE	KERBRAT	Danielle

BETEM ATLANTIQUE	RIUS	Philippe
CAP ACCESSION	TEBESSI	Amel
CITYMO	BILIEN	Lionel
MARC	LEHOUX	Romain
NGE BATIMENT	LOMENECH	Thierry

Ainsi que Guénaëlle TILLON (CLUB QUALITE CONSTRUCTION 35) et Sophie FAVENNEC (FBTP35)

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 7 décembre 2021 et du Conseil d'administration extraordinaire du 22 mars 2022
2. Budget
 - a) Point sur le règlement des cotisations 2022
 - b) Point sur l'exécution du budget au 31/05/2022
3. Commissions
 - a) commission « valorisation des métiers »
 - b) commission « écologie et environnement » - bilan différentes soirées
 - c) commission « évolutions techniques et technologiques »
 - d) commission « promotion du Club »
 - e) commission « bienveillance »
4. Animations
 - a) bilan soirée échanges inter collègues
 - b) fiesta
 - c) soirée bienveillance et formation à la coopération
5. Questions diverses
 - a) adhésion
 - b) prospects
 - c) autres questions
 - proposition de partenariat avec Batylab
 - point ateliers du nouveau PLH
 - présentation de Tri'n'collect

Annexe 1 : budget arrêté au 31/05/2022

Annexe 2 : feuille de présence

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 7 décembre 2021 et du Conseil d'administration extraordinaire du 22 mars 2022

Les compte-rendu sont approuvés à l'unanimité.

2. Budget

Le bilan est effectué par Christophe Drapeau, Trésorier.

a) Point sur le règlement des cotisations 2022

A ce jour, le montant des cotisations encaissées est de **37 115 €**.

7 démissions enregistrées à ce jour : ARMORIC MENUISERIE, CHOUX TOITURE, EDF, EXE BE, LAMOTTE, REALITES et SOPEC.

Une relance sera effectuée avant les congés.

b) Point sur l'exécution du budget au 31/05/22

PRODUITS

Montant des cotisations encaissées au 31/05/2022 : **30 050 €**

CHARGES

Secrétariat :

Le montant consommé, 11 622,76 €, correspond aux heures de :

- Sophie FAVENNEC, du 1^{er} janvier au 31 mai 2022
- Guénaëlle TILLON, du 1^{er} janvier au 31 mai 2022

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 :

Différence entre le prévisionnel 27 000 € et le consommé de 11 622,76 = 15 377,24 €

Le montant prévisionnel, 15 377,24 €, correspond aux heures de :

- Guénaëlle TILLON, du 1^{er} juin au 31 décembre 2022
- Sophie FAVENNEC, du 1^{er} juin au 31 décembre 2022

Sur cette base, le budget, 27 000 €, ne devrait pas être dépassé.

Location de salles :

Le montant consommé, 768 € correspond aux locations de salles de janvier à mai 2022.

Pour mémoire, lorsque les réunions se déroulent sur le temps du déjeuner, les salles ne sont pas facturées sur ce créneau.

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 :

Différence entre le prévisionnel 4 500 € et le consommé de 768 € = 3 732 €

Ce montant prévisionnel ne devrait pas entraîner de dépassement du montant budgété, 4 500 €.

Site internet :

Le montant consommé, 548,25 €, correspond à l'hébergement d'OVH et la maintenance du site.

Les charges annuelles de maintenance du site étant réglées, il ne devrait pas y avoir de dépassement du montant budgété, 550 €.

Reprographie/maintenance informatique/téléphone/fournitures :

Le montant consommé, 926,66 €, correspond à :

- aux photocopies de janvier à mai 2022 (255 €)
- aux fournitures bureau de janvier à mai 2022 (54,16 €)
- à la maintenance et frais informatiques et téléphone fixe de janvier à mai 2022 (600 €)
- à l'abonnement pour le portable du Club de janvier à mai 2022 (17,5 €)

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 :

Différence entre le prévisionnel 2 350 € et le consommé de 926,66 € = 1 423,34 €

Sur cette base, le budget, 2 350 €, ne devrait pas être dépassé.

Affranchissements :

Le montant consommé, 349,98 €, correspond aux affranchissements du 1^{er} janvier au 31 mai 2022.

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 :

Différence entre le prévisionnel 400 € et le consommé de 349,98 € = 50,02 €

Sur cette base, le budget, 400 €, ne devrait pas être dépassé.

Frais de réception :

Le montant consommé, 3 212,66 €, correspond aux :

- plateaux-repas,
- achat de boissons diverses, consommables apéritif,
- cadeaux divers,

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 :

Différence entre le prévisionnel 8 500 € et le consommé de 3 212,66 € =

5 287,34 €

Le budget prévisionnel de 8 500 €, ne devrait pas être dépassé.

Fiestas :

La fiesta estivale est programmée le 6 juillet 2022, elle se déroulera à La Fabrique (formule cocktail dinatoire).

Un acompte de 4057,50 € a été effectué. Une participation individuelle de 25 € a été demandée.

L'organisation de la fiesta hivernale n'est pas commencée.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 8 000 € ne devrait pas être dépassé.

Frais de déplacement intervenants extérieurs :

Aucun frais engagé avant le 31 mai 2022

Nous avons signé le devis de Yanis Camus pour les événements programmés en 2022 et qui ont du être reportés (4 555 €).

Le montant de la prestation de Xavier Debontride était de 1 440 €.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 4 500 €, sera dépassé.

Banque et assurance :

Le montant consommé : 55,50 € + 449,08 €, correspond, pour la période janvier à mai (prélèvement trimestriel), à :

- la cotisation du contrat « responsabilité civile » (898,16 €/an)
- fonctionnement de notre compte (environ 21 €/trimestre à compter d'avril) et coût carte bleue (48 €/an). les frais de tenue de compte vont augmenter à compter de cette année car nous sommes passés sous le régime « entreprises », le compte avait été créé il y a 30 ans comme compte « particulier ».

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2022 :

Assurance : 898,16 € - 449,08 € = 449,08 €

Banque : 63 €

Sur cette base, le budget prévu de 960 € devrait être dépassé du fait de l'augmentation des frais bancaires.

3. Commissions

a) Commission « valorisation des métiers »

Cindy Krembser

Les membres se sont réunis le 21 juin afin d'effectuer un rappel des différents axes de la commission.

Des sous-commissions vont être créées :

- sport (pilote Frédéric Boyer), M. Le Yondre (Pdt district FFF35) était présent. Des rencontres avec des clubs sont prévues, M. Le Yondre doit nous transmettre leur noms.
- CIO (pilote Ronan Cadic), voir de quelles informations ils disposent sur notre secteur
- relations avec la CCI (pilote Vincent Kersuzan)

Le sujet de l'insertion reste dans les thématiques à poursuivre, la commission a bien avancé avec les acteurs comme Atout Clauses.

Prochaine réunion le 19 juillet.

Par ailleurs, B Renouard et P Lelièvre se sont rendus le 22 juin à l'invitation de We Ker pour un temps de restitution du travail engagé et d'échanges sur les perspectives d'évolutions de l'Exploratoire.

L'Exploratoire propose environ 200 ateliers/an, l'idée est de collaborer - en association avec la FFB35 - par des outils, la participation de membres du Club ... mais pas de financement.

b) Commission « écologie et environnement »

La commission a organisé une information sur EnergieSprong le 18 mai et une soirée retour d'expériences RE2020 (logements) le 22 juin, celle-ci était assez simple de compréhension, précise et chiffrée.

Un projet EnergieSprong est en cours en pays de Loire, reste à voir les démarches et le retour d'expériences. Un lot sur les cinq n'a pas été attribué, à savoir que les enveloppes financières ont dépassé les prévisions. Il s'agit de groupements sur 30 ans.

Chacune des deux soirées a réuni une bonne vingtaine de participants malgré des inscriptions en plus grand nombre. Un moment de convivialité était proposé à l'issue. Un replay est disponible pour la 1^{ère} soirée.

c) Commission « évolutions techniques et technologiques »

Les membres se sont réunis (en visio) le 15 juin pour évoquer les prochains événements et un certain nombre de sujets à développer.

Ceux-ci ont été présentés aux membres du Club le 17 juin par mail ainsi qu'un appel aux suggestions. Une réunion de la commission est prévue, en présentiel, à la rentrée de septembre.

Un volontaire supplémentaire pour rejoindre la commission : Edouard Guillemot de Marc.

d) Commission « promotion du Club »

Faute de participants suffisants dans la commission, un courriel de recherches de candidats a été adressé le 17 juin 2022. L'agence Boulet architectes s'est portée volontaire (Corinne Boulet et sa suppléante Camille Le Boulzec).

e) Commission « bienveillance »

Marc Vitel

La soirée de la commission organisée avec l'intervention de Yannis Camus est reportée au **jeudi 29 septembre**, la formation au **jeudi 17 novembre** (après-midi). Une nouvelle invitation va être adressée aux membres du Club.

Claire Renoulin attire l'attention sur la tenue du congrès HLM du 27 au 29 septembre.

→ **le secrétariat va voir avec Yannis Camus s'il est possible de décaler une seconde fois la date.**

4. Animations

a) Bilan soirée d'échanges inter collègues

Cindy Krembsler

La soirée du 13 juin a réuni une bonne trentaine de participants, elle était animée par Xavier Debontride et les représentants de chaque collège.

Une petite déception quant au peu de participation à la soirée et au manque de retours aux sollicitations de chaque référent de collège pour faire remonter les sujets à développer lors de la soirée.

Un ressenti malgré tout positif même s'il y a eu peu de débats.

Le timing de l'organisation était très serré, le Président, ses délégués et les Vice-président souhaitaient qu'une rencontre se déroule avant l'été, à voir pour poursuivre ces échanges dans les mois à venir, peut-être par collège ?

b) Fiesta

Mathieu Peraud

La fiesta se tiendra le 6 juillet au restaurant La Fabrique.

A ce jour, le nombre d'inscrits est de 99 personnes. Une dernière relance a été effectuée par téléphone vendredi dernier auprès des « anciens habitués », peut-être une dizaine inscriptions en plus à venir ?

5. Questions diverses

a) Adhésion

Président ou délégués

BETOM : bureau d'études TCE représenté par Laura Gustin (responsable) et Glen Boqueho (suppléant).

Les parrainages sont assurés par ARCHIPOLE, LATITUDE ARCHITECTES et MEP ARCHITECTES.

Le dossier est complet.

L'adhésion est votée à l'unanimité.

b) Prospects

Organisme	Activité	Nom	Ville	Envoi dossier	Observations
APOGEA GEOTECHNIQUE	BE géotechnicien	P PARISOT	CESSON SEVIGNE	08/01/21	
VIABILIS	MOA	M LEGUAY	SAINT GREGOIRE	17/01/22	
ML ARCHITECTURE	architecte	M LECUYER	RENNES	26/04/22	
CABINET COLLIN	Economiste	G FORT	SAINT MALO	03/06/22	
EMERAUDE HABITATION	Bailleur	M BOURQUIN	SAINT MALO	16/06/22	
BOST INGENIERIE OUEST	BE structures	S KERGOET	BRUZ	16/06/22	
RCPI OUEST	BE ingénierie du bâtiment	G LECLERC	RENNES	20/06/22	
REFLEX ACOUSTIQUE	BE acoustique	L DELALANDE	ST OUEN DES ALLEUX	20/06/22	
BATIMENT CFA BRETAGNE	Association	D POUMADERE	RENNES	21/06/22	
TADAMM	Architecte	A LEMOINE	RENNES	28/06/22	

Par ailleurs, les prospects (à l'exception des plus récents) ont été invités à participer à la soirée inter collèges du 13 juin, seul M. Fort a répondu à l'invitation.

Yann Sanfaute et Mathieu Peraud sont informés (par mail), au cours du CA, de la sollicitation de parrainage du cabinet Collin, cependant le secrétariat n'ayant pas reçu à temps le dossier pour le vérifier, il ne peut pas être soumis au vote, les administrateurs conviennent, néanmoins, d'inviter M. Fort à la fiesta estivale en attendant la présentation du dossier au Bureau de septembre.

c) Questions diverses

- Philippe Lelièvre a rencontré Rémy Boscher : Batylab (anciennement RBBB) est en train d'établir un référentiel sur les rénovations avec un certain nombre de partenaires dont la FFB35, à voir si le Club ne pourrait pas s'associer à Batylab sur ce sujet ou d'autres développés par l'association. Peut-être envisager une adhésion commune ?

- point ateliers de Rennes métropole relatifs au nouveau PLH : certains administrateurs ont participé à quelques ateliers.

Le secrétariat a reçu M. Rio de la société Tri'n'Collect qui effectuait une présentation de sa structure auprès de la FFB35, celle-ci propose des solutions de recyclage pour tous les acteurs de la construction.

L'information a été transmise à la commission « écologie et environnement ».

Yann Sanfaute précise que le groupe Launay effectue actuellement un essai avec cette société.

Les administrateurs proposent d'inviter Batylab, Tri'n'Collect à venir se présenter, peut-être dans le cadre d'une soirée commune (à voir avec la commission écologie si les membres peuvent en assurer l'organisation ?).

Une invitation est à prévoir aussi auprès de BSH, pour le lot 0, dans le cadre d'une soirée « gestion de chantier » ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h10.

Rédactrice : Guénaëlle Tillon

Annexe 1 – budget arrêté au 31/05/2022








EXECUTION DU BUDGET AU 31 MAI 2022

CHARGES					PRODUITS = COTISATIONS				
POSTES	BUDGET 2021	REEL			POSTES	BUDGET	REEL		
		"CONSOMMÉ" au 31/05/2022	RESTE A CONSOMMER du 01/06/2022 au 31/12/2022	Total prévisionnel 2022			"ENCAISSÉ" AU 31/05/2022	A RECOUVRER d'ici 31/12/2022	TOTAL PRÉVISIONNEL 2022
Secrétariat	27 000 €	11 623 €	15 377 €	27 000 €	Cotisations	52 000 €	30 050 €	21 950 €	52 000 €
Location de salles	4 500 €	768 €	3 732 €	4 500 €					
Site Internet	550 €	548 €	0 €	548 €					
Reprographie, maintenance informatique, téléphone, fournitures bureau	2 350 €	927 €	1 423 €	2 350 €					
Affranchissement	400 €	350 €	50 €	400 €					
Frais de réception	8 500 €	3 213 €	5 287 €	8 500 €					
Fiestas	8 000 €	4 058 €	3 943 €	8 000 €					
Frais déplacement Intervenants extérieurs / Audit	4 500 €	0 €	5 995 €	5 995 €					
Banque	960 €	56 €	512 €	1 017 €					
Assurances		449 €							
TOTAL CHARGES	56 760 €	21 990 €	36 320 €	58 310 €	TOTAL PRODUITS	52 000 €	30 050 €	21 950 €	52 000 €
Ecart Charges / budget				1 550 €		Résultat net prévisionnel 2022			-4760 €
						Résultat net attendu fin 2022			-6310 €

Annexe 2 – feuille de présence

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
1TERRAIN	BOYER	Frédéric	
ACP IMMO	KREMBSER	Cindy	
ALTA	LE CHAPELAIN	Gwénaél	
ARCH'IMMOBILIER	ARROUET	Anthony	
ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas	excusé
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand	
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe	
AVIZE	KERBRAT	Danielle	
BELLAY JP RENNES	PAULUS	Patrick	excusé
BETEM ATLANTIQUE	RIUS	Philippe	
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	RENDULIN	Claire	
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	TAVAN	David	
CAP ACCESSION	TEBESSI	Amel	
CCL CONSTRUCTION	GOMELET	Olivier	excusé
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel	
CITYMO	BILIEN	Lionel	
COOP DE CONSTRUCTION	KERSUZAN	Vincent	
CRLC	LEFEVRE	Stéphane	
ESPACIL ACCESSION	MAHIEU	Frédéric	excusé
ESPACIL HABITAT	TANVET	Dominique	excusé
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIÈVRE	Philippe	

Annexe 2 (suite)

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann	
LATITUDE ARCHITECTES	VITEL	Marc	
LEGENDRE CONSTRUCTION	MARSEAULT	Florian	excusé
MARC	LEHOUX	Romain	
MEIGNAN ENGASSER PERAUD ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu	
NGE BATIMENT	LOMENECH	Thierry	
ORDRE DES ARCHITECTES	GICQUEL	Gwenola	excusée
PRISMALU	PICHON	Ronan	excusé
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann	excusé
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann	
SECIB	COUTANCE	Eric	
SETUR	CARFANTAN	Gwénaëlle	excusée
SNPR	CADIC	Ronan	excusé